



Compte-rendu du groupe de travail « formation »

Jeudi 26 avril 2018



En préambule de ce groupe de travail départemental, le SNUipp-FSU s'est exprimé sur le contexte actuel et a dénoncé les propos du Ministre dans les médias qui n'augurent rien de bon quant à la question de la formation ([voir nos différents articles](#)). En effet celui-ci, s'adressant aux médias, en terme réducteurs et méprisants, a qualifié d'anarchie ce qui relève en fait de la professionnalité des enseignants. Il multiplie les discours visant à contraindre leur façon d'enseigner, la réduisant à une méthode unique qui serait la bonne recette.

Le SNUipp-FSU considère que les enseignants sont des concepteurs, qui cherchent au quotidien à diversifier leurs modes d'action pour répondre à l'hétérogénéité des élèves. La formation initiale et continue doit être renforcée, prendre des formes variées, s'appuyer sur la recherche dans toutes ses dimensions pour répondre aux besoins des professeurs des écoles tout au long de leur carrière et conforter leur liberté pédagogique.

Les informations apportées par l'administration

L'administration s'est voulue rassurante et le projet de formation, s'il contient des priorités ministérielles incontournables, semble, pour le moment, se préparer dans la continuité des programmes de 2015. Les moyens en termes de remplacement ne seront cependant pas augmentés et risquent de restreindre les possibilités de départ en formation.

Formation initiale

Il n'y aura pas de changement concernant les modalités. Les FSE seront en binôme et en alternance sur un poste. Cependant, suite aux observations faites sur le terrain, au dialogue avec les stagiaires et les formateurs, l'ESPE a fait part de sa volonté d'améliorer le dispositif. L'idée est notamment de favoriser la continuité de leur prise en charge de la classe :

- en déplaçant, dans l'année, les périodes de formation à l'ESPE,
- en facilitant leurs concertations,
- et en renforçant le travail en équipe.

Un temps de stage de fin d'année en CP, CP REP+, CP en multi-niveaux pourrait être envisagé, à la demande des stagiaires.

Les priorités ministérielles

- les fondamentaux (lire, écrire, compter)
- la laïcité
- la maternelle

Des projets interministériels

- la santé des élèves,
- la prise en charge du handicap

→ l'éducation artistique et culturelle

Dans le Puy-de-Dôme, le PAF (plan d'actions de formation) préparé en collaboration avec les IEN, les équipes de circonscription, décline les priorités du ministère en l'adaptant à des besoins propres au département. Le nouveau CAPPEI, la nécessité d'organiser des semaines de formations « adaptation à l'emploi » pour les personnes qui n'ont pas la qualification correspondant à leur poste sont pris en compte.

Les interventions du SNUipp 63

Le SNUipp a rappelé la nécessité de créer des postes de PEMF délocalisés en REP+ et en milieu rural pour offrir aux stagiaires des lieux d'observation permettant d'appréhender toutes les problématiques du métier.

Concernant les besoins de formation continue, le SNUipp-FSU s'est appuyé sur sa dernière enquête menée auprès des collègues pour mettre en évidence leurs attentes et faire des propositions.

Au niveau des contenus, le SNUipp-FSU a demandé également que ne soient pas oubliés les domaines comme l'art et les activités physiques qui permettent aux élèves de se construire, de s'ouvrir au monde et de développer des compétences transversales.

La formation sur le partenariat ATSEM-enseignants de maternelle dont ont bénéficié les écoles de REP+ a été très appréciée par les collègues et le SNUipp a proposé qu'elle soit développée sur tout le département.

Pour les débuts de carrière, il a été demandé que leur soient dédiés des modules de formation aux classes multi-niveaux ainsi qu'à la fonction spécifique de « remplaçant ».

Le dispositif REP+ avec 9 jours dégagés sur l'année scolaire est plébiscité par les collègues et devrait être un modèle à généraliser.

Le SNUipp a rappelé que l'allongement des carrières doit être pris en compte dans la réflexion sur la formation continue à la fois pour donner des occasions aux collègues de se renouveler mais aussi offrir des pauses réflexives permettant de lutter contre l'épuisement professionnel.

Le SNUipp a proposé que les besoins soient recensés dans les circonscriptions auprès des enseignants eux-mêmes qui pourraient ainsi exprimer leurs attentes en fonction de leur lieu d'exercice, ou de leur parcours.

A propos des publics spécifiques, pour le SNUipp, il faut penser aux débuts de carrière, notamment les T2. Une formation adaptée aux collègues qui sont restés éloignés de la classe pendant plusieurs années doit également être proposée.

L'administration a acquiescé à cette demande et des solutions seront proposées.

Les collègues de l'ASH sont également en attente de formation continue. Ils ont pu exprimer des besoins auprès de l'ESPE qui a d'ailleurs pris en compte ces éléments et s'est engagée à y répondre dans la mesure de ses possibilités.

Une autre vérité...

Nous ne pouvons clôturer le compte-rendu de cette réunion sans apporter quelques précisions quant au déroulé et aux informations diffusées récemment par un autre syndicat, à savoir le SE-UNSA, et qui nous semble contenir et entretenir quelques confusions.

Pour le SNUipp-FSU, il ne s'agit pas de polémiquer. Chacun peut se tromper, mais nous étions présents ! Dans un souci de transparence et de démocratie, il nous semble nécessaire d'apporter une autre perception et notre éclairage sur ce qui s'est dit.

1°) Contrairement à ce qui est écrit dans le préambule de son compte-rendu, l'UNSA n'a rien refusé du tout car l'administration avait d'entrée présenté dans son ordre du jour un volet consacré à la formation initiale.

2°) L'UNSA n'a pas, non plus « posé de cadre entre les dispositifs » car c'est l'IEN-IA ainsi que la représentante de l'ESPE qui ont pris en charge ce dossier et son déroulé.

3°) L'UNSA n'a pas non plus été à l'origine d'un combat syndical pour la création de la formation REP+, qui a été une initiative de la ministre Najat VALLAUD-BELKACEM, dans le cadre de la refondation de l'éducation prioritaire.

Restons donc modestes, camarades !!! Nous pouvons toutefois reconnaître que les trois syndicats présents sont attachés au développement de la formation et la formule « enseigner, un métier qui s'apprend » nous appartient à tous et a particulièrement été défendue par plusieurs organisations syndicales lors des mouvements contre la réforme Darcos en 2008 et 2009.

Le compte rendu de Joëlle MASSON



SNUipp-FSU – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs de collège

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 ✉ Snu63@snuipp.fr

SNUipp - FSU